

Municipalité de Chambord
Province de Québec

Lundi 12 janvier 2026, à 19 h, tenue à la salle communautaire Gaston-Vallée de Chambord au 72, boulevard Vincent-Gagnon, ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord, sous la présidence de son honneur, monsieur le maire Luc Chiasson.

Sont également présents les conseillers, mesdames Isabelle Dion, Linda Fortin, Hélène Mantha et Karine Villeneuve ainsi que messieurs Joan Desbiens et Alphonse Fortin. Madame Julie Caron agit comme greffière-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire constate que le quorum est respecté.

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Présences
- 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4) Approbation des procès-verbaux
 - a) Séance ordinaire du 1^{er} décembre 2025
 - b) Séance extraordinaire du 15 décembre 2025
- 5) Période de questions
- 6) Administration
 - a) Approbation de la liste des contrats
- 7) Voirie et sécurité publique
- 8) Hygiène du milieu
- 9) Finance
 - a) Liste des dépenses préautorisées pour l'année 2026
 - b) M.R.C. du Domaine-du-Roy - Quotes-parts 2026
 - c) Aide aux organismes - Subvention 2026
 - d) Maison des jeunes l'Entre-Parenthèse - Subvention 2026
 - e) Corporation de développement - Subvention 2026
 - f) Club sportif de Chambord - Subvention 2026
 - g) Coopérative de solidarité du Pavillon du Golf de Chambord - Subvention 2026
 - h) Festival du Cowboy de Chambord - Subvention 2026
 - i) Octroi du mandat pour la préparation des pots de fleurs
 - j) Comptes à payer - Ce sujet n'a pas été traité lors de cette séance
 - k) Dons et commandites
 - l) Comptes à payer
- 10) Santé et bien-être
- 11) Urbanisme
 - a) Liste des permis émis en 2025
 - b) Vente de terrain - Madame Caroline Guérin et monsieur Éric Larouche
 - c) Abrogation de la résolution 06-180-2025 - Vente terrain - Madame Nancy Dion
- 12) Loisirs et culture
- 13) Affaires spéciales
- 14) Rapport des représentations des membres du conseil
- 15) Correspondance
- 16) Période de questions
- 17) Clôture de la séance

RÉSOLUTION 01-01-2026
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Isabelle Dion, appuyée par monsieur Joan Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'ordre du jour tel qu'il a été lu et amendé et de laisser le point questions diverses ouvertes.

RÉSOLUTION 01-02-2026
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2025

Il est proposé par madame Linda Fortin, appuyée par madame Karine Villeneuve et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2025 tel qu'il a été présenté.

RÉSOLUTION 01-03-2026
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 DÉCEMBRE 2025

Il est proposé par monsieur Alphonse Fortin, appuyé par madame Hélène Mantha et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2025 tel qu'il a été présenté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LECTURE DE LA LISTE DES CONTRATS

Monsieur le maire Luc Chiasson fait la lecture de la liste des contrats en date du 31 décembre 2025.

RÉSOLUTION 01-04-2026
APPROBATION DE LA LISTE DES CONTRATS

Il est proposé par monsieur Alphonse Fortin, appuyé par madame Karine Villeneuve et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste déposée le 31 décembre 2025 de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Municipalité a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière de la Municipalité, incluant tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

RÉSOLUTION 01-05-2026
LISTE DES DÉPENSES PRÉAUTORISÉES POUR L'ANNÉE 2026

Il est proposé par monsieur Joan Desbiens, appuyé par madame Linda Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les dépenses figurant sur la liste des dépenses préautorisées pour l'année 2026 suivante :

Municipalité de Chambord
Liste des dépenses préautorisées 2026

Description	Montant
Salaires <ul style="list-style-type: none"> • Salaires selon la convention collective, les contrats de travail et les règlements 	1 220 100 \$
Bénéfices marginaux <ul style="list-style-type: none"> • Contributions de l'employeur dans les bénéfices marginaux et autres participations gouvernementales 	179 644 \$
Contrats <ul style="list-style-type: none"> • Contrats de chlore, gaz naturel, d'essence et d'huile • Contrat de déneigement • Assistance juridique • Vérifications • Analyse laboratoires (eau, égout, etc.) • Services de fourrière 	120 400 \$ 185 497 \$ 40 000 \$ 47 100 \$ 27 500 \$ 8 299 \$
Service de la dette <ul style="list-style-type: none"> • Remboursement de la dette à long terme • Intérêts sur la dette à long terme • Autres frais de financement 	716 361 \$ 338 841 \$ 50 436 \$
Services tarifés <ul style="list-style-type: none"> • Téléphones et internet • Électricité • Frais de poste et messagerie 	3 450 \$ 215 000 \$ 6 500 \$
Quoteparts <ul style="list-style-type: none"> • M.R.C. du Domaine-du-Roy • Office municipal d'habitation • Ville de Roberval (service incendie) • Sûreté du Québec 	577 814 \$ 20 000 \$ 318 137 \$ 206 493 \$
Affectations <ul style="list-style-type: none"> • Réserves financières (élections, infra. eau et étangs) • Remboursement fonds de roulement 	101 931 \$ 20 528 \$
Autres – divers <ul style="list-style-type: none"> • Immatriculation des véhicules • Location de véhicules • C.N. 	4 500 \$ 3 150 \$ 7 000 \$
Total	4 418 681 \$

RÉSOLUTION 01-06-2026
M.R.C. DU DOMAINE-DU-ROY - QUOTES-PARTS 2026

Il est proposé par monsieur Alphonse Fortin, appuyé par madame Hélène Mantha et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- D'accepter le paiement des quotes-parts à être versées à la M.R.C. du Domaine-du-Roy pour l'année 2026 s'établissant ainsi :

Aménagement	34 573.05 \$
Évaluation	83 397.78 \$
Gestion des déchets	328 523.18 \$
Administration	45 673.25 \$
Véloroute	49 352.00 \$
Code municipal	2 546.00 \$
Transport collectif et adapté	8 917.85 \$
Mise en commun de services	27 376.53 \$
Total	580 359.64 \$

- 2- D'autoriser le versement des quotes-parts selon les dates d'échéances prévues par la M.R.C. du Domaine-du-Roy.

RÉSOLUTION 01-07-2026
AIDE AUX ORGANISMES - SUBVENTIONS 2026

Il est proposé par madame Isabelle Dion, appuyée par monsieur Alphonse Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- D'accepter les subventions à être versées aux organismes de Chambord pendant l'année 2026 comme suit :

Table de concertation des organismes, conditionnel à la démonstration des besoins financiers	2 500 \$
Corporation de gestion du Sentier Ouiatchouan	3 500 \$
Comité jeune	3 000 \$
Cercle des fermières	2 000 \$
Total :	11 000 \$

- 2- D'autoriser le versement de la subvention lors de la demande de l'organisme.

RÉSOLUTION 01-08-2026
MAISON DES JEUNES L'ENTRE-PARENTHÈSE - SUBVENTION 2026

Il est proposé par madame Karine Villeneuve, appuyée par madame Linda Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers de verser en 2026 une subvention au montant de 15 000 \$ à la Maison des jeunes l'Entre-Parenthèse de Chambord.

RÉSOLUTION 01-09-2026
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT - SUBVENTION 2026

Il est proposé par madame Isabelle Dion, appuyée par monsieur Joan Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers de verser en 2026 une subvention au montant de 26 500 \$ incluant le fonds de développement de 5 000 \$ à la Corporation de développement de Chambord.

RÉSOLUTION 01-10-2026
CLUB SPORTIF DE CHAMBORD - SUBVENTION 2026

Il est proposé par madame Linda Fortin, appuyée par madame Isabelle Dion et résolu à l'unanimité des conseillers de verser en 2026 une subvention au montant de 27 500 \$ au Club Sportif de Chambord.

RÉSOLUTION 01-11-2026
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DU PAVILLON DU GOLF DE CHAMBORD – SUBVENTION 2026

Il est proposé par madame Hélène Mantha, appuyée par madame Isabelle Dion et résolu à l'unanimité des conseillers de verser en 2026 une subvention au montant de 10 000 \$ à la Coopérative de solidarité du Pavillon du Golf.

RÉSOLUTION 01-12-2026
FESTIVAL DU COWBOY DE CHAMBORD – SUBVENTION 2026

Il est proposé par madame Karine Villeneuve, appuyée par monsieur Alphonse Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers de verser en 2026 une subvention au montant de 18 250 \$ au Festival du Cowboy de Chambord.

RÉSOLUTION 01-13-2026
OCTROI DU MANDAT POUR LA PRÉPARATION DES POTS DE FLEURS

Il est proposé par monsieur Alphonse Fortin, appuyé par monsieur Joan Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le mandat à Serre Dame Nature pour la préparation des pots de fleurs pour la saison 2026 pour un montant de 2 539.34 \$ taxes incluses financé par le compte 02 62900 629.

RÉSOLUTION 01-14-2026
DONS ET COMMANDITES

Il est proposé par monsieur Joan Desbiens, appuyé par madame Isabelle Dion et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les dons et commandites suivants :

Organisme	Montant
Cité étudiante -Album finissant	200 \$

COMPTES À PAYER

Ce sujet n'a pas été traité lors de cette séance.

RÉSOLUTION 01-15-2026 LISTE DES PERMIS ÉMIS EN 2025

Madame Julie Caron, directrice générale et greffière-trésorière, dépose la liste des permis émis en 2025, représentant des coûts déclarés de 33 039.50 \$ et comprenant notamment :



Imprimé le 12 janvier 2026

Rapport sommaire pour l'année 2025

MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD

Type	Permis		
	Nombre émis	Valeur	Montant
Permis			
AFFICHAGE	2	6 500,00 \$	60,00 \$
AGRANDISSEMENT, BÂTIMENT ACCESSOIRE	3	9 000,00 \$	30,00 \$
AGRANDISSEMENT, BÂTIMENT PRINCIPAL	6	940 000,00 \$	1 165,00 \$
AGRANDISSEMENT, CONSTRUCTION ACCESSOIRE	3	9 700,00 \$	70,00 \$
AJOUT - USAGE SECONDAIRE	19	0,00 \$	8 540,00 \$
AJOUT - USAGE SECONDAIRE LOC. COURT TERME (AIRBNB)	6	0,00 \$	3 000,00 \$
AJOUT USAGE COMPLÉMENTAIRE	1	0,00 \$	20,00 \$
AJOUT, USAGE ACCESSOIRE	1	0,00 \$	500,00 \$
AJOUT, USAGE PRINCIPAL	3	0,00 \$	60,00 \$
AJOUT, USAGE/BÂTIMENT TEMPORAIRE	58	0,00 \$	9 860,00 \$
CERTIFICAT D'AUTORISATION	8	61 500,00 \$	165,00 \$
CHANGEMENT, USAGE	12	50 550,00 \$	230,00 \$
COLPORTEURS ET VENDEURS ITINÉRANTS	1	0,00 \$	400,00 \$
CONSTRUCTION	2	32 000,00 \$	72,00 \$
CONSTRUCTION PISCINE / SPA	18	40 600,00 \$	540,00 \$
CONSTRUCTION, BÂTIMENT ACCESSOIRE	25	1 000 700,00 \$	1 310,00 \$
CONSTRUCTION, BÂTIMENT PRINCIPAL	7	1 288 500,00 \$	1 387,00 \$
CONSTRUCTION, CONSTRUCTION ACCESSOIRE	5	53 000,00 \$	169,50 \$
DÉMOLITION, BÂTIMENT ACCESSOIRE	5	600,00 \$	130,00 \$
DÉMOLITION, BÂTIMENT PRINCIPAL	3	19 500,00 \$	140,00 \$
INSTALLATION SEPTIQUE	18	196 450,00 \$	540,00 \$
PRÉLEVEMENT DES EAUX	7	68 850,00 \$	210,00 \$
Plantation, abattage ou aménagement paysager	14	8 501,00 \$	0,00 \$
RACCORDEMENT AQUEDEC / ÉGOUT	1	0,00 \$	800,00 \$
RENOUVELLEMENT PERMIS	2	3 000,00 \$	50,00 \$
RÉNOVATION, BÂTIMENT ACCESSOIRE	6	27 150,00 \$	150,00 \$
RÉNOVATION, BÂTIMENT PRINCIPAL	73	1 559 800,00 \$	2 911,00 \$
RÉNOVATION, CONSTRUCTION ACCESSOIRE	1	10 000,00 \$	30,00 \$
TRAVAUX EN MILIEU RIVERAIN, LAC / COURS D'EAU	2	5 000,00 \$	50,00 \$
SOUS-TOTAL	312	5 390 901,00 \$	32 589,50 \$
Lotissements			
Lotissements	15	0,00 \$	450,00 \$
SOUS-TOTAL	15	0,00 \$	450,00 \$
TOTAL	327	5 390 901,00 \$	33 039,50 \$

RÉSOLUTION 01-16-2026 VENTE DE TERRAIN - MADAME CAROLINE GUERIN ET MONSIEUR ÉRIC LAROUCHE

Il est proposé par madame Karine Villeneuve, appuyée par monsieur Joan Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers ;

- 1- De vendre à madame Caroline Guérin et monsieur Éric Larouche, pour un prix de 9 316.47 \$ (terrain : 7 578.04 \$, frais de cadastre : 525.00 \$, T.P.S. : 405.15 \$, T.V.Q. : 808,28 \$), le lot 5 009 430 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lac-Saint-Jean Ouest, d'une superficie de 880.00 mètres carrés. L'immeuble faisant l'objet de la présente peut être sujet à des servitudes actives et passives relativement aux utilités publiques ;
- 2- Que madame Caroline Guérin et monsieur Éric Larouche s'engagent à payer tous les frais relatifs à la vente du terrain et disposent d'un délai de 120 jours pour procéder à la signature d'un contrat d'acquisition, et d'un délai de vingt-quatre (24) mois à compter de la signature du contrat pour débiter la construction d'une résidence unifamiliale sur ledit lot, faute de quoi la Municipalité se réserve le droit de reprendre le lot non construit au même prix que le prix de vente moins un montant représentant

10 % du cout total de vente, et les frais légaux de rétrocession, le tout sans intérêts ;

- 3- Que la Municipalité de Chambord s'engage à ce que l'acquéreur puisse excaver d'une profondeur minimale de quatre pieds par rapport au niveau du centre de la rue pour la construction d'une résidence unifamiliale sans avoir l'obligation de dynamitage ;
- 4- D'autoriser monsieur le maire Luc Chiasson, et madame Julie Caron, directrice générale, ou madame Sandra Gaudreault, directrice aux finances, à signer les documents pertinents pour et au nom de la Municipalité.

RÉSOLUTION 01-17-2026 ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 06-180-2025 – VENTE TERRAIN – MADAME NANCY DION

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Chambord a autorisé la vente du terrain (5 009 419) à madame Nancy Dion au conseil du 2 juin 2025 par la résolution 06-180-2025 ;

CONSIDÉRANT QUE le délai de 120 jours pour procéder à la signature d'un contrat d'acquisition est largement dépassé ;

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par madame Isabelle Dion, appuyée par monsieur Alphonse Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ;
- 2- D'abroger la résolution 06-180-2025.

RAPPORT DES REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du conseil font le résumé des représentations qu'ils ont effectuées et dressent le rapport des divers comités sur lesquels ils siègent.

RÉSOLUTION 01-18-2026 CORRESPONDANCE

Il est proposé par madame Karine Villeneuve, appuyée par madame Linda Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le résumé de correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION 01-19-2026
FERMETURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Joan Desbiens, appuyé par monsieur Alphonse Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance ordinaire soit clôturée à 19 h 54 et que la prochaine séance ordinaire se tienne le lundi 2 février 2026 à 19 h.

Le maire,

La greffière-trésorière,

Luc Chiasson

Julie Caron

« Je, Luc Chiasson, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».